

Développement des
territoires

Nos Réf.
RJ/TF
25-5602-106
Dossier suivi par
Service foncier
Tél 04 77 92 12 12

REÇU LE
09 OCT. 2025
C.C. FOREZ-EST

**Communauté de Communes
FOREZ-EST**

A l'attention de M. Bousquet
6 place Paul Larue
42110 FEURS

A Saint-Priest-en-Jarez,
Le 30 septembre 2025

Objet : modification simplifiée n°4 du PLU

Monsieur,

Siège Social
43 avenue Albert Raimond
BP 40050
42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX
Fax : 04 77 92 12 78
Email : cda42@loire.chambagri.fr
Site Web :
www.loire.chambre-agriculture.fr

Antenne FEURS
3 Rue du Colisée
42110 FEURS
Fax : 04 77 26 63 60

Antenne PERREUX
714 C, Rue du Commerce
42120 PERREUX
Fax : 04 77 71 91 67

N° de téléphone unique :
04 77 92 12 12

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 184 210 011 00021
NAF 9411Z
N° TVA intracommunautaire :
FR 93 1842 10011
N° d'existence organisme de
formation 8242P001342

Je fais suite à la réception du dossier de modification simplifiée
n°4 du PLU de la commune de St André le Puy.

La Chambre d'Agriculture s'interroge sur la pertinence de
l'emplacement réservé n°2 pour la création de jardins partagés
collectifs sur la parcelle A308.

En effet, d'après les photos aériennes cette parcelle est boisée
toutefois son classement en zone agricole au PLU lui laisse la
possibilité de retrouver une fonction agricole.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Président,



Rémi JOUSSERAND